

Budget—M. Atkey

gue, le ministre des Finances (M. Crosbie) dans son budget. C'est également un domaine où mon ministère entend faire sa part comme je l'expliquerai plus loin.

[Traduction]

Deuxièmement, monsieur l'Orateur, nous inciterons les entreprises privées à jouer pleinement leur rôle en employant des gens sans faire de discrimination en raison du sexe, de l'âge ou des origines ethniques ou culturelles. Nous tiendrons pleinement compte des tendances sociales et démographiques actuelles et futures. Ainsi, nous tiendrons compte de la participation accrue et des attentes croissantes de certaines catégories de citoyens sur le marché du travail, du vieillissement de la génération responsable de l'explosion démographique, de l'évolution de la famille, tant sur le plan quantitatif que structurel ainsi que des aspirations des autochtones.

Enfin, nous aiderons les personnes qui souhaitent travailler mais qui ne peuvent pas acquérir la formation ni l'expérience voulues faute de renseignements, d'argent ou d'occasions. Nous aiderons du même coup les employeurs à trouver les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin. Il faut par ailleurs admettre que certaines personnes qui n'ont aucune formation de base ne peuvent pas faire l'affaire des employeurs, même en période de prospérité économique. Celles-là, nous comptons les aider à se préparer à se lancer, en temps et lieu, sur le marché du travail.

Si nous voulons résoudre les problèmes de chômage des jeunes et des autres Canadiens qui ont de la difficulté à se trouver du travail, il faut créer davantage d'emplois et, comme nous le savons tous, il est essentiel pour cela que le secteur privé prenne de l'expansion. C'est à cause de cela que le gouvernement tient par-dessus tout à travailler en collaboration avec le secteur privé pour planifier l'expansion économique du Canada. C'est aussi à cause de cela que je donne préavis aujourd'hui d'une motion de voies et moyens qui présente les modifications qu'il faudra apporter au régime d'impôt sur le revenu pour financer un important programme d'encouragement à l'emploi dans le secteur privé. Conformément à l'article 60 du Règlement, je dépose donc un avis de motion de voies et moyens et je vous demande, monsieur l'Orateur, de l'inscrire à l'ordre du jour afin que nous puissions en discuter. L'encouragement fiscal que nous comptons proposer consistera en un crédit d'impôt de \$80 par semaine pour chaque travailleur admissible. Ce crédit sera accordé pendant un minimum de 13 semaines et un maximum d'un an. Une semaine de travail devra représenter au moins 35 heures de travail, sous réserve des dispositions de toute convention collective établissant la semaine normale de travail.

Nous voudrions mettre le programme d'encouragement à l'emploi dans le secteur privé en vigueur au début de février 1980. J'espère donc que la Chambre pourra étudier cette motion peu de temps après la fin du début sur le budget. Si la motion est adoptée, je présenterai ensuite la mesure législative nécessaire.

L'Orateur suppléant (M. McCain): A l'ordre. Plaît-il à la Chambre que le ministre dépose la motion?

Des voix: D'accord.

M. Atkey: Le principal objectif de la mesure est de stimuler l'emploi en accordant un crédit d'impôt de \$80 par semaine aux employeurs qui offrent des emplois dans certaines conditions. Si l'employeur ne pouvait pas se prévaloir des crédits

[M. Atkey.]

d'impôt une année donnée, il aurait jusqu'à cinq ans pour les reporter.

Les deux éléments du programme viseront, tout d'abord, à augmenter l'emploi chez les jeunes et, deuxièmement, à améliorer, ou maintenir l'aptitude au travail des personnes qui ont de la difficulté à trouver des emplois comme les jeunes, les autochtones, les travailleurs âgés, les femmes qui reviennent sur le marché du travail et les infirmes. Ces éléments doivent entrer en vigueur au début de février 1980. Si le secteur privé répond comme je le prévois, nous réussirons à placer dans le secteur privé, avant la fin de la prochaine année financière, jusqu'à 105,000 jeunes chômeurs.

Des voix: Bravo!

M. Atkey: Sur ce nombre, 89,000 jeunes occuperont des emplois dans le secteur privé, qui n'existaient pas auparavant; 16,000 autres qui ont beaucoup de mal à trouver un emploi permanent seront aussi placés dans le secteur privé. En outre, 15,000 Canadiens âgés qui ont énormément de difficulté à se placer trouveront des emplois dans les entreprises privées.

Quand à savoir si nous atteindrons les objectifs d'emplois, qu'il s'agisse d'en accroître le nombre ou de rendre plus de gens employables. Cela dépendra pour une large part de la réaction des chefs d'entreprises et des industriels. Nous les inviterons à tout mettre en œuvre pour offrir des possibilités d'emploi aux Canadiens et surtout aux jeunes.

Outre notre désir de nous associer à l'entreprise privée et à l'industrie, nous voulons travailler avec les organismes bénévoles à créer des emplois spécialement pour la jeunesse. Bien que le secteur bénévole ait démontré une capacité formidable à rendre des services précieux, comme en témoigne la campagne d'aide aux réfugiés indochinois, il n'a guère été fait appel à cette source possible d'expérience concrète de travail pour les jeunes hommes et jeunes femmes.

● (1720)

Grâce à un nouveau programme national de service pour les jeunes, je compte qu'environ 14,000 jeunes gens pourront, d'ici la fin de l'année financière 1980-1981, s'inscrire au secteur volontaire pour servir leur pays, leur province ou leur localité au lieu de compter sur les prestations d'assurance-chômage ou les allocations sociales. Nous nous efforcerons particulièrement d'obtenir la participation active des groupes féminins à ce programme. Le programme national de service pour les jeunes obtiendra une assistance financière d'au moins 70 millions en 1980-1981.

[Français]

Nous voulons surtout aider les jeunes gens vraiment défavorisés et qui ont un grand besoin de cette aide. Nous ne voulons pas répéter certaines erreurs de Perspectives-Jeunesse et du Programme des initiatives locales où, dans de nombreux cas, des groupes de jeunes gens des classes moyenne et supérieure ont mis à exécution leurs petits projets aux frais du public sans que le pays ou la collectivité n'en tire de véritable profit. En obtenant la participation d'organismes reconnus qui ont déjà prouvé qu'ils pouvaient acheminer les services à ceux qui en ont le plus besoin, nous croyons que l'accent portera moins sur l'innovation comme telle que sur l'amélioration des possibilités de mettre à exécution des projets dont les répercussions bénéfiques se feront sentir à long terme et qui offriront aux jeunes une expérience professionnelle valable.